

QUELS SONT LES MEILLEURS
MOISSONNEUSES,
RATAUX
ET FAUCONNEUX ?

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(26 avril 1881)

France

L'assassinat d'un commandant de bureau arabe, tué à la frontière marocaine avec les spahis de son escorte, présage de nouvelles complications que nous avons déjà indiquées : le soulèvement probable du Sud-Algérien, peut-être avec l'appui du Maroc. En ce cas, la France ne s'en tirera pas à moins d'un effectif de cent mille hommes marchant. Une colonne légère, infanterie et cavalerie, sous les ordres du général commandant la subdivision de la Batna—le général Cérès—s'est immédiatement dirigée sur Géryville, dans les hauts plateaux avoisinés par la confédération des Ouled-Sidi-Cheikh. Le général Cérès est un officier d'Afrique d'allure énergique et rapide. Nous souhaitons qu'en s'enfonçant ainsi sans hésiter dans les immenses régions du Sud, il ne soit pas enveloppé par un soulèvement général de ces grandes tribus, à demi soumises et jamais domptées.

Quoi qu'il en soit, voici la France aux prises avec deux expéditions distinctes sur son territoire algérien : l'une à l'est, l'autre à l'ouest, à 250 lieues de la première. Puissent-elles n'être pas le prélude d'une lutte plus générale, dont nous avons signalé il y a quelques jours les menaçants indices, dans tout l'ensemble de la population musulmane de l'Afrique septentrionale !

Grèce

Les moyens dilatoires employés par le gouvernement d'Athènes frappent enfin tous les yeux, et l'on ne parle plus guère des "espérances de paix" auxquelles on se laissait trop facilement prendre.

M. Koumoundouros a dû partir hier matin pour Paros, d'où il reviendra mercredi afin de remettre sa réponse à la dernière note des ambassadeurs.

Le ministre de la marine signera une convention avec une compagnie spéciale pour la construction de six vaisseaux cuirassés et d'un bassin qui coûteront 26 millions. Ces cuirassés auront la forme du "Roi Georges," mais avec des dimensions doubles, et une vitesse de quatorze milles à l'heure.

M. Boubouli a entamé aussi des négociations avec l'Angleterre pour l'achat d'un fort navire armé en course, qui avait été commandé par la République du Chili.

Telles sont les pacifiques assurances que la Grèce donne aux puissances.

Suivant une dépêche de Berlin au "Standard," le prince de Bulgarie, pendant sa dernière visite à Berlin, a essayé d'obtenir du gouvernement allemand la sanction de la conduite qu'il se propose d'observer dans le cas d'un conflit gréco-turc. On ne sait jusqu'à quel point il a réussi ; mais à coup sûr son projet avait d'abord été approuvé par Alexandre III et par le ministère des affaires étrangères de Russie.

Espagne

En Espagne, à l'occasion des pour-

suites exercées par les tribunaux contre un journal démocratique, pour ses déclarations républicaines, le "Globo," organe de M. Castelar, dit qu'il abandonnera la ligne politique bienveillante qu'il a toujours suivie envers le gouvernement, si celui-ci interdit la propagande pacifique en faveur de la forme républicaine.

Irlande

On vient de publier en Angleterre une statistique indiquant le nombre des fermiers expulsés par leurs propriétaires en Irlande, de 1849 à 1880 inclusivement. Dans les trois premières années, on a expulsé d'Irlande 16 886, 19 949 et 13 197 familles ; en 1852, les chiffres tombent à 8 591 ; l'année suivante à 5 000, et en 1854 à environ 2 000.

Les chiffres diminuent constamment jusqu'en 1858, époque où ils descendent à 957.

Deux ans plus tard (1860), on atteint le nombre 636, après quoi les expulsions recommencent à augmenter jusqu'en 1865, où on monte à 1 924.

Un abaissement rapide se produit ensuite jusqu'en 1869, année où l'on descend au nombre le moins élevé, 374 ; depuis lors, les chiffres tendent à s'élever jusqu'en 1878, où l'on arrive à 980. En 1879, on monte à 1 238, et l'année dernière à 2 110.

Les réadmissions des familles expulsées ont été, en 1849, de 3 302 ; celles de l'année suivante, de 5 403. A partir de ce moment jusqu'en 1870, on n'a pas souvenir que ceux auxquels on avait permis de rentrer aient profité de cette permission pour retourner sur leurs terres en qualité de fermiers.

En 1870, sur 548 familles expulsées, 104 sont revenues ; en 1875, il n'y en a que 71 sur 667 ; en 1879, 140, et l'année dernière 217.

Le total des familles expulsées pendant la période comprise dans cette statistique est de 60 107, ce qui donne un total de 465 570 personnes. Les réadmissions ont été de 21 340 familles, soit 115 759 personnes.

Le dévouement

Aux protestations formulées par M. le docteur Després, par M. le docteur Potain et plus de quatre-vingt dix médecins et chirurgiens, contre la laïcisation des services hospitaliers de Paris, vient se joindre aujourd'hui la protestation non moins éloquente qu'autorisée de l'un des doyens du corps médical des hôpitaux de Paris, M. le docteur Guéneau de Mussy.

Voici les passages principaux des "réflexions" qu'il publie dans le *Moniteur universel* :

"Je me rappelle que, me trouvant un jour avec l'honorable M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, et un groupe de députés radicaux, ceux-ci l'exhortaient à lutter dans l'enseignement primaire contre les empiétements du cléricisme.

"Oui, leur répondit le ministre, il faut convenir qu'ils font mieux que nous, et cela pour deux raisons : d'a-

bord ils ont des traditions pédagogiques qu'ils se transmettent fidèlement, et, par dessus tout, ils ont une chose qui ne se paye pas ni ne se remplace : c'est le dévouement."

"A Dieu ne plaise que je prétende qu'on ne trouvera jamais de dévouement chez les laïques ! mais il sera une exception. Chez les religieux, il est la règle.

"Dans les salles consacrées aux varioleux, aux diphtériques, tous les ans un certain nombre de sœurs succombent aux atteintes de la contagion. Elles meurent sans bruit ni trompette ; d'autres les remplacent pour s'exposer aux mêmes périls ; et cela, dit le docteur Després, semble si simple et si naturel, qu'on ne songe même pas à inscrire sur des tablettes commémoratives le nom de ces martyres du dévouement.

"On n'y songe pas, et on a raison : le mobile qui les pousse est au-dessus des récompenses et des honneurs que les hommes décernent.

"Ce qu'elles font là, elles l'ont fait au Mexique, au Sénégal, dans toutes nos colonies, où des centaines ont péri, cachant parfois sous d'humbles appellations des noms illustres qu'elles avaient abandonnés pour devenir les sœurs des pauvres malades.

"Toutes les religieuses ne sont pas également intelligentes, douces, attentives ; mais toutes sont assujetties à une règle qui leur commande le dévouement ; et si l'une d'elles donne quelques sujets de plainte au chef de service, celui-ci en obtient facilement l'éloignement.

"Il n'en sera pas de même avec une laïque, qui aura à côté d'elle une famille intéressée à son maintien, et souvent, au-dessus d'elle, dans l'administration, des protecteurs qui la soutiendront.

"D'ailleurs, si le service fait par les sœurs a présenté quelquefois des "desiderata", et à pu donner prise à des critiques comme toutes les institutions humaines, tous ceux qui ont passé comme moi plus des deux tiers de leur vie dans les hôpitaux conviendront qu'ils ont rencontré parmi les religieuses hospitalières les plus admirables exemples de zèle et de dévouement.

"Je me souviendrai toujours avec émotion d'une vieille sœur Etienne, qui était à l'hôpital Saint-Antoine.

"Un jour, je la vis fricasser dans sa chabrette un affreux mélange de débris de toute espèce ; et je lui demandai ce que c'était.

"C'est mon déjeuner, me répondit-elle.

"Comment, m'écriai-je indigné, voilà la nourriture que l'administration fournit aux personnes qui se dévouent au service des malades ! Je me plaindrai au directeur de l'Assistance publique.

"Ne le faites pas ; je ne me plains pas."

"Mais je me plaindrai moi ; c'est indécemment !"

"Mise ainsi au pied du mur elle m'avoua qu'elle donnait chaque jour aux malades sa ration, qui leur paraissait plus friande que la leur, et qu'elle mangeait leurs restes.

"Il faut bien de la charité, me di-

disait-elle avec une touchante simplicité ; je n'ai pas d'argent à donner aux pauvres (elle oubliait qu'elle leur avait donné sa vie). Je leur donne chaque jour ma portion d'aliments, voilà trente ans que je le fais ; surtout n'en dites rien."

"La même Sœur recueillait les enfants abandonnés du faubourg Saint-Antoine, et quêtait, pour les faire élever, auprès des chefs de service et des élèves qui ne manquaient pas de répondre à son appel.

"Je le répète, je ne prétends pas qu'on ne rencontrera pas quelques dévouements honnêtes et désintéressés parmi les laïques qu'on substituera aux religieuses ; mais cela sera rare, parce que ces dernières renoncent au monde et à la famille pour se consacrer et se dévouer aux malades, tandis que les autres seront souvent tentées ou entraînées par l'intérêt personnel ou par celui de leur entourage ; et entreront dans cet immense armée du fonctionnarisme, qui donne à l'Etat le moins de travail possible pour une rétribution que l'Etat cherche à rendre aussi restreinte que possible.

Dieu veuille qu'un grand nombre d'entre elles ne soient pas recrutées, comme je l'ai vu autrefois dans un grand hospice, parmi les anciennes favorites des administrateurs, ou même parmi des protégées encore en activité de service, auxquelles leurs protecteurs fournissaient ainsi un logement aux frais de l'Etat.

"Je ne veux pas soulever d'avantage le voile qui couvre ces tristes détails ; mais si les intérêts de la morale doivent tant soit peu peser dans la balance, tout le monde reconnaîtra que, sous ce rapport comme sous tous les autres, le service des religieuses offre incomparablement plus de garantie que le service des laïques.

"Ainsi, au point de vue moral, au point de vue économique, au point de vue de l'intérêt du service, au point de vue de l'intérêt des malades qu'on devrait bien consulter, comme l'a dit spirituellement M. Després, les religieuses sont infiniment préférables aux laïques.

"Je ne vois qu'une seule chose qu'on puisse leur reprocher, c'est qu'elles sont des religieuses ! Tel est, le véritable motif de leur proscription, ce sont les croyances qu'elles professent.

"Sur ce point, j'ai le regret profond de me trouver en divergence d'opinion avec des confrères dont j'admire la science et dont j'aime le caractère ; mais je ne comprends pas comment les croyances chrétiennes, origine réelle de ces idées de liberté, de fraternité, d'égalité de droits, de justice qui ont transformé l'humanité, qui continueront à l'agiter jusqu'à ce que ces idées aient trouvé leur réalisation et que la justice soit satisfaite, comment le christianisme, en un mot, qui a brisé les fers de l'esclave, qui a tiré la femme du gynécée pour en faire ce qu'elle est devenue dans les sociétés modernes, puisse être considéré comme l'ennemi des libertés publiques et de la civilisation ?

"Serait-ce parce que des despotes ont voulu s'en faire un appui ? Se-

rait-ce parce que des fanatiques ont prétendu parler en son nom, quand ils violaient outrageusement son esprit et transformaient une doctrine de paix et de charité en une doctrine de haine et d'intolérance ; et ces excès feront-ils oublier le bien immense dont l'humanité lui est redevable ?

"Rien ne me paraîtrait plus injuste et plus contraire à l'esprit philosophique."

La Tunisie catholique

La province d'Afrique et surtout ce que nous appelons aujourd'hui la Tunisie, regut de bonne heure le bienfait de la foi : Sainte Photine (la Samaritaine) y prêcha l'Evangile à Carthage, avec son fils Joseph, qui fut martyrisé ensuite à Rome sous Néron.

La foi chrétienne fit dans ces contrées d'immenses et rapides progrès. Le célèbre docteur Tertullien, né à Carthage, écrivait dans son *Apologie du christianisme* :

"Nous sommes d'hier, et cependant nous remplissons vos villes, vos îles, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, vos camps eux-mêmes, vos décuries, le palais du souverain, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que les temples des faux dieux."

Pour constater le rôle brillant que l'Eglise d'Afrique a joué dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il suffit de nommer saint Cyprien, évêque de Carthage, célèbre par ses écrits autant que par son martyre ; le grand docteur de l'Eglise, saint Augustin ; saint Fulgence, l'éloquent évêque de Ruspina ; saint Eugène, de Carthage, qui, chassé par la persécution, vint mourir dans le diocèse d'Albi, etc.

Cette illustre Eglise a passé avec gloire d'abord par les dix grandes persécutions comme le reste de la chrétienté, et ensuite par les persécutions non moins cruelles des rois vandales, hérétiques ariens et ennemis acharnés des catholiques.

L'Afrique chrétienne a produit aussi des femmes qui font l'orgueil de l'Eglise.

Nommons d'abord la plus grande peut-être des mères chrétiennes, l'illustre sainte Monique, qui pleura pendant quinze longues années les égarements de son fils, et qui fut récompensée de ses prières et de ses larmes par un *Saint Augustin*. Nous ne pouvons ne pas parler ici de ces martyres célèbres, sainte Perpétue et sainte Félicité, dont l'Eglise a inséré les noms au canon de la messe.

Et comme nous voudrions pouvoir donner ici le nom d'une autre héroïne mère ! Un homme la rencontre courant dans la rue, avec un petit enfant sur les bras. "Où allez-vous si vite ?" lui dit-il. Je vais à l'église, c'est-à-dire au martyre ; le tyran doit y faire massacrer tous ceux qui ne voudront pas renoncer à la foi. Mais vous allez faire périr votre petit enfant ; vous auriez dû le laisser à la maison, le confier à quelqu'un. Dieu m'en préserve ; je veux que mon enfant vienne aujourd'hui en paradis avec moi."

Philosophie

L'accord des témoignages est-il le seul fondement de la certitude ?

"Quelques philosophes ne se sont pas bornés à faire ressortir les avantages précieux que nous puissions dans le commerce de nos semblables ; ils veulent que toute certitude repose sur l'accord des opinions, et que nulle vérité ne soit regardée comme indubitable, si elle n'est admise par tout le genre humain. "Ce paradoxe d'un écrivain célèbre de nos jours (Lamennais) est plein de difficultés et de contradictions. Une seule observation suffira pour le détruire : c'est que nous avons journellement la pleine et entière assurance de mille choses qui n'ont d'autre témoin que Dieu et nous."

"Est-ce par le témoignage d'autrui que je connais mes sentiments et mes pensées, les objets dont je suis environné, les mouvements divers que je leur imprime pour la commodité de mes besoins, le papier sur lequel j'écris, les caractères que je trace, et une foule d'autres faits analogues ?

"On doit donc reconnaître que si le témoignage est destiné à étendre le cercle trop étroit de nos facultés personnelles, il ne rend pas ces facultés inutiles et vaines ; il ne supprime pas leur exercice comme superflu et dangereux."

"Les connaissances que nous acquérons par nous-mêmes créent en quelque sorte un fonds qui est sans cesse agrandi par nos semblables ; et ainsi, dans chaque homme, l'effort individuel commence l'éducation de l'intelligence, que la société dirige, affermit, développe et consomme."

CHARLES JOURDAIN, Membre de l'Institut de France.

POÉSIE

LE PETIT DOIGT DE MAMAN

L'autre jour, j'étais en colère, J'ai battu ma petite sœur
Bien fort là, puis, je l'ai fait se taire, Car elle criait de frayeur.
Non, étonnés seuls ! Nul ne m'a vu, Et cependant maman l'a su...

Par qui ? Par quoi ? Serait-ce par son petit doigt ? Ce petit doigt, grande merveille, Comme vous, lui parle à l'oreille. Oui !... que je sois sage ou méchant, Il rapporte tout à maman !

Croiriez-vous bien qu'à notre porte Un pauvre se mourait de faim ? J'avais un sou, je le lui porte Et je lui donne aussi mon pain. Nous étions seuls ! Nul ne m'a vu, Et cependant maman l'a su...

Par qui ? Par quoi ? Serait-ce par son petit doigt ? Ce petit doigt, grande merveille, Comme vous, lui parle à l'oreille. Oui !... que je sois sage ou méchant, Il rapporte tout à maman !

Le mien (comprenez-vous la chose ?) N'est pas de moitié si savant, Jamais il ne parle, il ne cause, J'ai beau l'interroger souvent. Pourtant, puisqu'il est avec moi, Ce que je fais, vite il le voit. Serait-il sot, mon petit doigt ? Non ! mais peut-être qu'à l'oreille Il ne peut compter à merveille, Parce qu'il manque aux doigts d'enfants Le cœur, qui dit tout aux mamans !

AGUSTA COUPEY.

UN PAYS OU L'ON FAIT SON CHEMIN.—Un journal américain donne les renseignements qui suivent sur la carrière du général Garfield, le nouveau Président des Etats-Unis :
A 14 ans, travaille à l'établissement d'un charpentier ; à 16 ans, batelier ; à 18

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

20 Mai 1881.—No 31

LES COMPAGNONS

DU DESEPOIR

Par A. de Lamothie

[Suite]

La mer était pourtant splendide, une mer d'huile, comme disent les marins ; sur les flots unis la *Guerrière* filait comme un cygne, sans balancement visible, et ouvrait, dans le liquide azur, un large sillon qui glissait mollement le long de ses flancs arrondis, en jetant, autour du navire, une écharpe d'argent dont les bouts flottants allaient se perdre au loin.

Sur cette mer sans pareille, baignée dans de chaudes vapeurs, se montraient successivement la Corse aux pics dentelés et bleuâtres, émergeant du milieu des vertes forêts, la Sardaigne pittoresquement découpée, à l'horizon la ligne bleuâtre ou violacée des Apennins, puis la triangulaire Sicile qui semble vouloir barrer le passage aux navigateurs, et leur montre de loin son gigantesque Etna,

élevant sa tête neigeuse à dix mille pieds de hauteur.

Certes ces splendides panoramas et les souvenirs qu'ils évoquent sont faits pour saisir l'âme et commander l'admiration, mais les brûleurs de musées demeurent aussi inertes devant la nature que devant l'art, et ceux mêmes qui, comme Courbet, se décernent orgueilleusement le titre de roi des peintres, n'hésiteraient pas, s'ils le pouvaient, à renverser l'Etna comme ils ont abattu la colonne, celle-ci parce qu'elle ressemblait à un tuyau de poêle, celui-là parce qu'après tout ce n'est qu'une énorme cheminée dont la fumée peut devenir incommode.

Malte, ce rocher forteresse avec son héroïque histoire, qui est presque une épopée, ses ruines grandioses et ses souvenirs nationaux qui s'y rattachent, n'aurait pas offert plus d'intérêt à ces ignorants de toute chose, si pendant une courte relâche de quelques heures, le gavroche Druchon, se croyant un nageur hors ligne, parce qu'avant d'endosser le costume de fédéré, il avait souvent plongé au pont Neuf pour aller chercher, au fond de la Seine, la pièce de deux sous lancée par un passant, n'eût résolu tout-à-coup de profiter de son beau talent pour s'affranchir de la vie monotone du bord et reconquérir la liberté pour laquelle il avait si vaillamment combattu.

Peu habitué à calculer les distance

en mer et croyant la terre beaucoup plus rapprochée qu'elle ne l'était d'un bond il s'élança sur le bordage et, avant que la sentinelle eût eu le temps de l'en empêcher, piqua résolument une tête en pleine Méditerranée.

Témoins de cet acte d'audace, ses compagnons applaudit avec frénésie, tandis que les matelots se contentaient de rire à gorge déployée. Une demi-minute s'écoula, il reparut nageant vigoureusement vers la rive mais déjà l'homme de vigie avait crié : un homme à la mer.

Un lieutenant donna l'ordre de descendre le canot.

Bien sur de le rattraper, les marins obéissaient sans se hâter.

—Allons, lesté ! commanda le lieutenant ; il y a des requins par là.

Ce mot fit froid aux autres condamnés.

En un instant, le canot toucha l'eau, les matelots bordèrent leurs avirons, le timonier poussa au large. Mais déjà Druchon, l'intrépide nageur appelait au secours, le courant l'emportait, le courant, il ne savait pas, il ne se doutait même pas qu'il pût y en avoir, et se sentant irrésistiblement entraîné, il avait perdu la tête ; fort heureusement pour lui, les requins rôdaient d'un autre côté, et ce fut à cette circonstance toute fortuite que l'honorable fédéré dut de ne pas leur servir de premier déjeuner.

Les matelots le cueillirent entre deux vagues, battant l'eau comme un barbet dans un fossé d'où il ne peut sortir, et le déposèrent encore plus piteux qu'essoufflé au fond du canot qui le ramena au navire.

Pour le sécher, le capitaine le fit mettre aux fers.

Cette aventure, ainsi qu'il est naturel dans une réunion où forcément aucune nouvelle extérieure ne pouvait arriver, devint le thème de toutes les conversations.

Peu s'en fallut que les odieux requins, qui se mettaient de la partie pour empêcher les évasions, ne fussent traités de Versaillais.

Quant à Beslier, en sa qualité de chef des Compagnons du Désespoir, il déclara qu'il retirait toute son estime à ces monstres, alliés naturels des bourreaux du peuple, mais il se félicita hautement que, grâce à leur intervention, aucun des fédérés n'essaierait de s'évader avant le moment fixé par le conseil, dont il exalta pompeusement la prudence et les lumières.

—Tu crois donc, citoyen, qu'il est aussi facile de s'évader que de le dire, grogna un jour Mulasse qui, ayant échoué dans une première tentative, se croyait indirectement attaqué par les paroles du grand chef.

Certainement c'est facile, avec de la prudence, répondit celui-ci, et une fois arrivés, je vous le prouverai à tous ; moi, qui te parle, une pre-

mière fois je me suis évadé de prison et la seconde fois du bagné.

Mulasse haussa les épaules.

—Belle affaire de limer des fers et d'escalader un mur sans être aperçu d'une sentinelle, fit-il.

—Que le gendarme soit à Toulon ou à Cayenne, reprit aigrement le citoyen Beslier, la difficulté est la même, et cependant je sais des évadés dont le sort a été différent.

Cette fois l'attaque était directe, ce fut aussi directement que Mulasse répondit :

—Fameuse la plaisanterie, toi qui parles tant d'évasion, tu ne sais pas même ce que c'est ; conte donc la tienne, moi je conterai la mienne, les camarades jugeront après.

—Ça me va, fit Beslier, et, comme tu le dis, les camarades jugeront entre nous deux.

C'était une bonne aubaine pour les prisonniers, une manière de tuer le temps le soir avant l'heure du coucher, alors qu'on y voit à peine pour jouer aux cartes ou au loto.

En attendant, la chambre se divisa en deux camps et des paris furent ouverts ; ces deux moitiés étaient pourtant, il faut l'avouer, loin d'être égales : Beslier, le beau parleur, comptait un plus grand nombre de partisans que l'obscur forçat, véritable brute qui, sous le règne de la Commune, n'avait pas pu, malgré son audace, parvenir à accrocher le moindre grade dans une

armée ou pourtant le courage était une exception.

On trouvait qu'il manquait de moyens.

Beslier, au contraire, avait dû sa popularité et les faveurs des électeurs à son éloquence triviale au club des Folies-Belleville.

Ainsi qu'il en était convenu, ce fut ce beau parleur qui, le premier, raconta l'histoire peu fidèle et singulièrement embellie de la double évasion dans laquelle, à l'en croire, il aurait accompli des prodiges de courage et d'adresse.

On le laissa aller jusqu'au bout en lui donnant, par moment, des marques d'admiration, mais cette admiration était beaucoup plus pour sa manière de narrer ses hauts faits prétendus que pour ces hauts faits eux-mêmes, dont peut-être, à l'exception de Vincent et de quelque naïfs comme il s'en trouve partout, personne ne croyait le premier mot.

Quand le tour de Mulasse arriva, une sonnerie de clairons commanda le silence, et, quelle que fut la curiosité qui s'attachait à ce nouveau récit, tous se levèrent aussitôt pour déboucler leurs hamacs on s'étendit dans leur cadre, sachant bien que les factionnaires ne plaisaient pas sur l'observation de la consigne, et que la moindre punition d'une désobéissance inutile serait le retranchement du quart de vin du lendemain, peut-être même un jour ou deux aux fers. (A suivre.)

ans, étudiant à l'Académie de Chester (Ohio); à 21 ans, professeur dans une école publique (Ohio); à 23 ans, entre au collège Williams; à 26 ans, obtient les grades de l'Université avec les honneurs de sa classe; à 27 ans, répétiteur au collège de Hiram; à 29 ans, membre le plus jeune du Sénat de l'Ohio; à 30 ans, colonel du 42^e régiment (de l'Ohio); à 31 ans, général de brigade; châtie les rébellés sous le maréchal Humphrey, assiste Ruell à Pittsburg, siège de Corinth, etc.; à 32 ans, chef d'état-major de l'armée du Cumberland; à 33 ans, membre de l'Assemblée législative des Etats-Unis comme successeur de Joshua R. Giddings; à 48 ans, élu sénateur des Etats-Unis après avoir fait partie de l'Assemblée législative pendant 15 années; à 49 ans, candidat républicain pour la présidence... et le voici élu.

SOMMAIRE

Revue générale.
Le dévouement.
La Tunisie catholique.
Philosophie.
Poésie.
FECILETON.—Les compagnons du désespoir.—[4 suivre.]
Un surintendant en agriculture.
Les débats de la législature provinciale de Québec.
Débats parlementaires.
Europe.
Notes parlementaires.
Variétés.—Physique.
Petites nouvelles.
Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Excursions à prix réduits.—D. Pottinger, J. F. Arel, successeur de Arel & Cie, Chemin de fer Q. M. O. & O.—L. A. Sénécal, Graine de semence.—J. B. Renaud & Cie, Reçu nouvellement.—Gingras & Langlois.

CANADA

QUÉBEC, 20 MAI 1881

Un Surintendant d'agriculture

« Un grand nombre de députés, dit le *Canadien*, sont d'avis qu'il faut créer un département spécial pour la colonisation et l'agriculture. C'est l'opinion à peu près unanime des représentants des comités ruraux, qui sont les plus compétents à juger cette question. Nous répétons ce que tant de fois déjà nous avons dit : actuellement, nous jetons en pure perte plus du tiers de l'argent de colonisation. »

Notre confrère a raison de dire qu'il faut absolument changer notre système d'administration des affaires agricoles. Le rouage actuel, est entaché du plus grand des défauts, c'est de susciter mille et une complications inutiles, quand il est si facile de comprendre qu'avec un département agricole spécial, basé, disons, sur celui de l'instruction publique, nous simplifierions grandement l'administration.

Pour ne citer qu'un exemple entre bien d'autres, voyons les difficultés qui surgissent quand il est question de faire quelque innovation ou tenter quelque expérience neuve et qui a pu réussir ailleurs. Il faut d'abord compter avec le Conseil d'agriculture qui a une vie assez indépendante du gouvernement, puis avec le gouvernement en bloc, et enfin avec le commissaire de l'agriculture. Or, s'il arrive que tel projet n'a pas la chance d'être du goût de toutes ces hautes autorités, ce qui est fort peu probable, fût-il le mieux conçu et le mieux élaboré, il sera renvoyé aux calendes grecques.

Tous ces divers rouages sont donc non seulement inutiles, mais nuisibles au progrès. Un Surintendant d'agriculture, aidé des lumières de son conseil, restreint en nombre fera plus en deux années que le vieux système n'a réalisé en dix ans. Que d'agriculteurs et d'hommes politiques pensent comme nous, et sait-on quand nous finirons par obtenir ce que l'on demande avec tant d'autres ? Lorsque la moitié de notre population aura quitté la province, abandonnant des terres devinues incultes ; d'ici là on va se contenter de gémir sur le sort de ces malheureux qui s'exilent, oui, qui s'exilent un peu par notre faute, par notre manque de dévouement à la classe agricole, précisément celle qui se dévoue le plus pour nous. Serait-il donc vrai que nous ne pourrions jamais parvenir à mettre un terme à ces discussions mesquines, le plus souvent oiseuses sur la politique, pour étudier et résoudre la grande et unique question, la seule qui s'impose à tous : l'agriculture.

Les Débats de la Législature provinciale de Québec

Cette publication que nous devons au travail et à l'énergie de M. G. Alphonse Desjardins, forme un volume in-8 de 800 pages, caractères fins et de jolie apparence.

Nous y trouvons les rapports complets des délibérations des deux Chambres ; le Conseil législatif y occupe la place d'honneur c'est-à-dire qu'il brille en tête du livre avec ses 264 pages de rapports. L'Assemblée Législative remplit le reste du volume, moins cent pages consacrées avec beaucoup de raison à des tables nominatives et analytiques.

Le compilateur, s'est attaché avec le plus grand soin, et il le dit du reste dans la préface de son livre, à rapporter les débats avec la plus grande impartialité, faisant tout en son pouvoir pour « rendre avec exactitude les opinions de ceux qui ont pris part aux discussions. »

Nous ne pouvons que féliciter M. Desjardins d'avoir réuni avec autant de soin des matériaux si précieux pour l'histoire politique de la province de Québec. Quelle économie de temps son ouvrage aura l'effet d'apporter à ceux qui voudront se renseigner sur tel ou tel point des questions controversées !

Bref, c'est une œuvre très utile et qui mérite à son auteur l'encouragement du gouvernement et du public.

On peut se procurer le second volume des Débats, pour la somme de cinq dollars. S'adresser à M. G. A. Desjardins lui-même, à Québec.

Le Comité Catholique du Conseil de l'instruction publique a adopté une résolution recommandant à la Législature d'adopter le projet de loi soumis à l'Université Laval.

Le vote a donné le résultat suivant : POUR :—Mgr l'Archevêque de Québec

Mgr J. Langevin,
Mgr L. Z. Moreau,
Mgr T. Duhaime,
Mgr A. Racine,
Mgr C. Fabre,
Mgr D. Racine,
Sir N. F. Belleau,
L'honorable M. Chauveau,
Le juge Jetté,
M. P. S. Murphy,
Dr H. A. Larue,
Le Surintendant.—13.

CONTRE :—Mgr L. F. Laflèche.—1.

Le *Journal des Trois-Rivières* est entré hier dans sa dix-septième année d'existence.

Nous félicitons notre confrère des succès qu'il obtient dans la défense des bons principes. Les lutteurs se font de plus en plus rares, et nous admirons sincèrement ceux qui restent fermes au drapeau.

Le comité qui s'occupe de la question universitaire s'est réuni ce matin à 10 heures. M. S. Pagnolo a repris la suite de son discours. L'honorable M. Trudel plaide maintenant en faveur de la cause Montréalaise.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Paul Dominique Bruchési, de Montréal, le père de M. l'abbé Bruchési, de Québec. Le défunt était âgé de soixante et onze ans et onze mois. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame. Nos condoléances à la famille.

DÉBATS PARLEMENTAIRES

Jendredi, 19 mai 1881.

M. l'Orateur met devant la Chambre, l'état des affaires de l'hospice de providence de Saint-Charles Borromée, de Joliette, pour l'année 1880.

Vingt trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

D'autres pétitions sont reçues et lues, entre autres :

De J. Bell Forsyth et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de « Compagnie de lumière électrique de Québec et Lévis. »

Du Révérend Elz. Anclair et autres, —et du Révérend M. E. Roy et autres, de St-Irénée, demandant respectivement l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

De Edmond Morin et autres, de l'île Verte, demandant le transfert du chef lieu de Kamouraska à Fraserville.

De Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, et autres de la cité de Québec, —et du Révérend L. Bourret et autres, du comté de Dorchester, demandant respectivement de l'aide pour l'établissement d'une école polytechnique à Québec sous la direction

des Frères des écoles chrétiennes.

Interpellations au ministère.—et réponses.

Par M. Gagnon.—Le gouvernement fait-il du projet de loi pour transférer le chef lieu du district de Kamouraska du village de Kamouraska à Fraserville, une question ministérielle ou une question libre, c'est-à-dire une question à laquelle le sort du gouvernement est lié.

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Le gouvernement a introduit une loi concernant le chef-lieu du district de Kamouraska, et il espère que cette Chambre lui donnera son concours pour l'adoption de cette mesure.

Par M. Désaulniers.—Le Gouvernement a-t-il l'intention de faire promptement justice à la réclamation de M. Rémi Dussault, d'Yamachiche contre l'honorable Thos McGreevy ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Oni.
Par M. Gagnon.—Pour combien de jours la somme de \$1027.50 entrée à la page 69 des comptes publics, pour 1879-80, a-t-elle été payée à la « Cie. de l'hôtel Russell, pour la suite d'appartements occupés à l'hôtel St-Louis, par le Lieutenant-Gouverneur, avant son installation à Spencer Wood ? »

Réponse de l'honorable M. Robertson.

Les documents se rapportant à cette question seront mis devant le comité des comptes publics.

Par M. Gagnon.—En sus de la somme de \$500 entrée à la page 69 des comptes publics, pour 1879-80, combien a-t-il été payé à « J. Wurtele, pour dépense de sa mission en France, au sujet d'un emprunt ? »

Réponse de l'honorable M. Robertson.

Rien.
Par M. Désaulniers.—Le Gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour que les billets de passages sur le chemin de fer de Québec, Montréal, soient imprimés dans les deux langues et non pas seulement en anglais comme cela se pratique aujourd'hui ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

Le gouvernement y verra.
Par M. Gagnon.—A quel page et sous quel titre des comptes publics, pour 1879-80, les recettes sur Section Est du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental pour la période écoulée, du 15 janvier, au 1 mars 1880, sont-elles entrées ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.—La majeure partie de ces recettes se trouve comprise dans les \$392,522.72 entrées comme recettes du tarif du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental à la page VIII de l'état No. 2 dans l'état des comptes publics pour l'année financière expirant le 30 juin 1880. Le surplus de ces recettes étant resté déposé en la Banque de Montréal à Québec au crédit de l'honorable Trésorier de la Province, qui en fera mention dans les comptes publics de l'année courante.

L'honorable M. Lorange propose que le bill pour changer le chef lieu du district judiciaire de Kamouraska soit maintenant lu la seconde fois.

M. Gagnon objecte que la chambre ne peut pas procéder à la considération du dit bill, parce que les résolutions formant la base du dit bill n'ont pas été présentées à cette chambre par un message de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, déclarant par écrit, qu'il les a prises en considération et les approuve.

M. l'Orateur informe la chambre qu'il donnera sa décision sur cette objection demain.

Et alors la chambre s'ajourne.

Notes commerciales

L'élevage des abeilles dans le nord de l'Italie a donné naissance à une industrie qui augmente chaque année en importance, l'expédition des reines et des essaims d'abeilles dans les diverses contrées d'Europe et de l'Amérique. Les reines voyagent dans des boîtes en bois, accompagnées d'environ 200 abeilles. Les boîtes ont quatre ouvertures pour l'air, et contiennent deux petits compartiments l'un contenant un rayon plein de miel, et l'autre sans miel. Ils varient selon la distance à laquelle ils sont expédiés. Les abeilles italiennes ont la réputation d'être plus dociles et plus productives que les autres espèces, de là leur valeur.

Un statisticien a publié de curieuses statistiques sur les dangers de voyager par terre. Il dit que du temps des vieilles diligences en Europe, un homme avait une chance d'être tué en 300,000 voyages et une chance d'être blessé en 30,000. Sur les chemins de fer, entre 1835 et 1855, il y avait une chance d'être tué en 2,000,000 de voyages et une chance d'être blessé en 500,000.

De 1855 à 1875, une chance d'être tué en faisant 6,000,000 voyages d'être blessé en 600,000. Aujourd'hui la chance d'être blessé est réduite à une en 1,000,000 de voyages. Par conséquent, une personne voyageant 10 heures par jour, à raison de 40 milles par heure, aurait en dans la première

période la chance d'échapper à la mort pendant 321 ans et dans la seconde période, pendant 1014, et entre 1872 et 1875, pendant 7,439 ans.

Par le nouveau procédé introduit dans la Colombie Anglaise, par la réduction du quartz aurifère et argentifère, l'emploi des lourds bocards est entièrement abandonné. Le quartz est placé dans un creuset et soumis à une chaleur intense et plongé ensuite dans une saumure de sel et d'eau assez forte pour supporter une pomme de terre et contenant du cyanure de potassium, du sulfate de cuivre et du muriate d'ammoniaque dans la proportion d'une demi-livre à chaque tonne de roche.

L'effet sur la roche est de la réduire immédiatement en une pâte épaisse dont le système ordinaire de lavage met à découvert le métal. On prétend que par ce procédé, la roche peut être pulvérisée et réduite à un coût de 60 cents par tonne pour les produits chimiques employés, et que près de 85 pour cent de minerai peut être extrait de la roche, qui, par les procédés ordinaires, n'aurait donné que 25 pour cent.

EUROPE

FRANCE. Paris, 18 mai 1881.—Il y a eu un combat de 10 heures hier à Sanklarba ; les Français marchent sur Mateux.

Après un débat assez vif, la loi du scrutin de liste a été votée à la chambre des députés.

La conférence monétaire a clos la discussion générale, et s'est ajournée au 30 juin.

ANGLETERRE. Londres, 19 mai.—Le bill agraire a subi la seconde lecture. M. Parnell et 18 autres députés se sont retirés au moment du vote.

On signale de nouvelles arrestations, parmi lesquelles MM. Fenton et O'Donnell.

RUSSIE. St-Petersbourg, 19 mai.—La Duna a débordé et a fait des dégâts du côté d'Arkangel.

Les persécutions populaires continuent contre les Juifs.
La ville de St-Petersbourg a été minée en divers endroits l'arrestation de plusieurs officiers de marine est une affaire importante.

Une femme arrêtée récemment est reconnue comme l'aide Jéliaboff dans le dernier attentat ; on a trouvé chez elle une presse et des armes.

Déplorable expulsion

L'Estafette donne de longs et intéressants détails sur l'expulsion des religieuses de la Mère de Dieu de la maison de la Légion d'honneur, aux Loges.

Hier, vers deux heures et demie, le général Rousseau, secrétaire général de la Légion d'honneur, en uniforme, accompagné de MM. Dutell et Petit, attachés à la chancellerie, se présentaient à la maison des Loges pour signifier aux religieuses de la mère de Dieu la décision du grand chancelier qui les remplace par des institutrices laïques, et procéder, en même temps, à l'installation de ces dernières. Ils furent reçus par la supérieure générale, qui remit les clefs au général, et lui fit connaître qu'une partie des religieuses avait déjà quitté la maison.

Depuis mardi, en effet, les religieuses étaient parties par groupes ; ce jour-là, quatorze d'entre elles étaient provisoirement à Ecouen ; mercredi, le docteur Edouard Lamarre, avait accompagné au couvent de Picpus les religieuses malades. La supérieure générale a affirmé au général Rousseau et à ses compagnons que les vingt religieuses se trouvant encore dans la maison, s'en iraient aujourd'hui avec regret, mais sans qu'il fût besoin d'avoir recours à des moyens violents.

Ce matin, à sept heures, l'abbé Charvel, curé de Saint-Germain, assisté de plusieurs membres du clergé de la localité, a célébré la sainte messe, les sœurs y assistaient, ainsi que leurs remplaçantes laïques, arrivées au nombre de quinze environ, toutes décorées de leurs insignes. On comptait environ 140 élèves.

Pendant toute la matinée, la route qui conduit de Saint-Germain aux Loges a été parcourue par de nombreuses voitures de maîtres, de louage et des omnibus remplis de gens venant dire adieu aux religieuses.

A dix heures, une centaine de femmes et une vingtaine d'hommes appartenant à l'aristocratie du faubourg Saint-Germain se trouvaient réunis dans l'établissement où tout le monde s'était donné rendez-vous. L'entrevue avec les religieuses a été très touchante ; tous les assistants avaient des larmes aux yeux. Le supérieur général et les religieuses, quoique fort émues, ont remercié les personnes qui en ce moment suprême étaient venues aux Loges.

Les religieuses de la Mère-de-Dieu sont établies depuis soixante-quinze ans aux Loges, elles laissent dans le cimetière 248 corps.

Il était aussi question de supprimer,

contre les religieuses, les deux aumôniers des Loges, mais sur les instances de l'évêque de Versailles, un des aumôniers l'abbé d'Ilenis est maintenu en fonctions.

VARIÉTÉS

Physique

Usage des balances

La méthode ordinaire des pesées est de placer l'objet à peser dans un plateau de la balance, et de faire équilibre en plaçant dans l'autre plateau des poids marqués, dont la somme représente le poids de l'objet.

Dans certains cas, lorsque les poids placés dans le second plateau l'emportent sur le poids de l'objet, on complète l'opération en plaçant du côté de l'objet quelques petits poids, dont la valeur doit alors être retranchée de la valeur représentée dans le second plateau.

« La méthode de la double pesée, ou méthode de Borda, permet de faire une pesée exacte, même avec une balance qui n'est pas juste, pourvu que cette balance soit sensible.

« On place dans l'un des plateaux le corps à peser, et on lui fait équilibre au moyen d'une tare placée dans l'autre plateau, c'est-à-dire au moyen de grenaille de plomb ou de sable, qu'on règle de manière que l'aiguille vienne s'arrêter au zéro.

« On enlève ensuite le corps, et l'on met à sa place, dans le même plateau, des poids marqués, jusqu'à ce que l'aiguille revienne s'arrêter au zéro.

« La somme de ces poids représente exactement le poids du corps, indépendamment de la justesse de la balance.

« En effet, le corps et les poids ont fait successivement équilibre à la tare, dans des conditions identiques.

« Pour que le résultat ait quelque précision, il faut que la balance soit sensible, afin qu'il n'y ait pas d'indécision quant au nombre exact des poids à employer pour rétablir l'équilibre.

« Les balances de précision, dont on fait usage dans les laboratoires et dans l'industrie, offrent quelques détails de construction destinés surtout à assurer et conserver la sensibilité.

« Pour accroître la longueur de l'aiguille sans augmenter la hauteur de l'instrument, on emploie une aiguille descendante, dont l'extrémité se meut devant un petit arc divisé, fixé à la partie inférieure de la colonne. [E. FENET.]

A l'état de repos, le fléau repose sur deux fourchettes ou deux bras fixes ; lorsqu'on veut se servir de la balance on appuie sur un bouton qui fait soulever les plans d'agate sur lesquels repose le couteau de suspension.

Une virole métallique, qu'on peut faire monter ou descendre au-dessus du fléau, permet d'éloigner ou de rapprocher un peu du point d'appui le centre de gravité du fléau.

Enfin, une cage de verre abrite la balance contre les courants d'air et contre l'humidité, et l'on dessèche l'air intérieur en maintenant dans la cage un petit vase contenant de la chaux vive ou de l'acide sulfurique [huile de vitriol].

Petites nouvelles

ORDINATION.—M. l'abbé P. Dutil, a été ordonné prêtre le 14 du courant à Sherbrooke. Le nouveau lévite a chanté sa première messe à Saint-Agapit, dimanche dernier, assisté de monsieur le curé, T. Montminy.

Pendant l'office divin, le corps de musique, formé par le curé de cette paroisse, a fait entendre ses accords les plus harmonieux. Le chœur a exécuté des morceaux choisis. En général, la cérémonie a été très imposante.

A ST-ROCH.—159 petits garçons et 134 petites filles ont fait leur première communion et ont été confirmés, à l'église St-Roch, hier. Quatre sœurs-muettes ont eu le bonheur de communier.

La confirmation a été donnée par Mgr de Montréal. Le prédicateur de la circonstance était M. l'abbé E. E. Hudon.

A ST-SAUVEUR.—C'est aussi, hier que la première communion a eu lieu à St-Sauveur. 103 petits garçons et 105 petites filles se sont approchés de la sainte Table.

MESSE DE REQUIEM.—Une messe solennelle de Requiem a été chantée hier, au Bon Pasteur, par M. le Grand-Vicaire Légaré, pour le repos de l'âme de feu Monseigneur Cazeau. Monseigneur de Chicoutimi a donné l'absoute.

VISITE.—Son Excellence le Gouverneur-Général a visité hier, les salles du Septuor Haydn et les bureaux de l'inspecteur du gaz, et des poids et mesures.

A QUÉBEC.—Il y aura séance du cabinet fédéral aujourd'hui à Québec, Sir John A. MacDonald et les honorables M. N. Langevin et Caron sont arrivés hier soir par le chemin de fer du nord et Sir Chs. Tupper et Sir Leonard Tilley doivent arriver aujourd'hui. La réunion du cabinet sera présidée par son Excellence le gouverneur général à la citadelle.

Sir John A. MacDonald et Madame MacDonald partiront demain pour l'Europe par le *Parisian* pour un voyage de 7 à 8 semaines.

BÉNÉDICTION.—Le *Quotidien* nous apprend que les paroissiens de St-Léon de Standon, comté de Dorchester, toujours prêts à s'imposer des sacrifices lorsqu'il s'agit d'embellir leur église, viennent de faire l'acquisition d'une belle cloche.

Comme d'ordinaire, une cérémonie religieuse aura lieu à l'occasion de la bénédiction de cette cloche ; elle est fixée au deuxième jour du mois prochain et sera certainement imposante.

Ce sera un jour de fête pour la paroisse St-Léon.

Nous félicitons les habitants de cette localité et nous souhaitons que leur zèle pour orner le sanctuaire de Dieu ne se ralentisse jamais.

CONSEIL DE VILLE.—Il y aura séance du conseil de ville, ce soir.

RECENSEMENT.—Le recensement est terminé dans Québec Centre et Québec Est.

DINER DE LA PRESSE.—Ce dîner a lieu demain soir dans une des salles de l'Assemblée législative. Les seuls invités sont M. le Président de la Chambre des Communes, M. le Président du Conseil législatif, M. le Président de l'Assemblée législative, l'honorable M. Chapleau et l'honorable M. Joly, ce dernier en sa qualité de chef de la loyale opposition de Sa Majesté.

CALENDRIER.—Québec, vendredi 20 mai 1881, 23^e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le vendredi 20 mai, à 10 heures 22 minutes du matin.

Le jour dure 15 heures 9 minutes, et la nuit 8 heures 51 minutes ; le Soleil se lève à 4 heures 22 minutes, passe au méridien à midi moins 4 minutes, et se couche à 7 heures et 31 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 63 degrés et 5 dixièmes.

La Lune s'est levée à minuit 21 minutes du matin, a passé au méridien ce matin à 5 heures et 58 minutes, et s'est couchée à 11 heures 23 minutes ; elle se lèvera à minuit 41 minutes.

ANNIVERSAIRE.—Aujourd'hui est le huitième anniversaire de la mort de sir Georges Cartier, arrivée à Londres le 20 mai 1873.

LA CANADIENNE.—Le gouvernement fédéral vient de passer un ordre en conseil aux fins de changer le nom du « Foxhound », la nouvelle corvette qui doit faire le service de la protection des pêcheries dans le Golfe. Ce vaisseau, qui est très beau, portera désormais le nom de la corvette commandée autrefois par le commandant Fortin. Il s'appellera « La Canadienne. »

STATUE SALABERRY.—L'inauguration de la statue Salaberry aura lieu à Chambly, le 7 juin prochain, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

LE « PARISIEN ».—On pourra visiter le steamer à Québec aujourd'hui, depuis midi à 6 heures du soir, moyennant la somme de 10 cents, au profit d'une œuvre de charité.

BILLETS.—On doit faire attention de ne pas recevoir de billets de la Puissance de \$2 depuis le No 146,000 ou de billets de \$1 depuis le No 355,001 jusqu'au No 356,000, le gouvernement ayant refusé de les racheter parce qu'ils font partie du lot qui a été volé au bureau du receveur-général, à Toronto, il y a quelque temps.

ACCIDENT.—M. Joseph Aubé de Québec, en passant mercredi sur la rue Notre-Dame, à Montréal, au coin de la rue St-Jean-Baptiste, a fait une chute sur le pavé et a reçu des blessures graves.

IMMIGRATION.—On dit que M. Sénécal a pris des arrangements pour transporter à Montréal par le chemin de fer du Nord, tous les immigrants d'Europe à raison de \$1 chaque.

NOYÉ.—Samedi dernier, à New-Liverpool, un enfant de 12 ans, en traversant la passerelle du vapeur « James » est tombé à l'eau et s'est noyé.

LES MINES.—M. François Genin, qui a fait quelques explorations dans le township de Brompton, comté de Beauce, est retourné à Montréal emportant avec lui plusieurs échantillons de minerais très riches : or, argent, charbon, amiante, etc.

Ces mines se trouvent tout près de la ligne du chemin de fer Québec Central et à quinze milles seulement de la paroisse de St-Joseph, Beauce.

ARRIVÉS AUX HOTELS.—Au *Mountain Hill House*, Québec, 20 mai 1881.—MM. Elz. Marceau, Le Verte ; Geo. Beaucage et Alf. Beaucage, Station Lacheprotière ; Dlle Françoise Dion, Rivière-Ouelle ; N. A. Smith, Philipsburg ; H. A. Trotter, Arthabaskaville ; A. D. St-Cyr, Ste-Clotilde ; F. A. Lessard et Jos. Duri, St-Albert ; L. H. Marchand, Ste-Anne Laperade ; R. G. Bourget, Lauzon ; Louis Pelletier, Kamouraska ; Mme Poirier, Rivière-du-Loup ; C. A. Dubuc, St-Raymond, S. Fargues et sa dame, St-Michel ; Mme Jos. Marchand, Ste-Anne La Pérade.

EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE.—Le comte Viola de Venise, et MM. Eugene Taché et Faucher de Saint-Maurice ont été nommés par le lieutenant-gouverneur commissaires de la province de Québec à l'exposition internationale de géographie qui doit avoir lieu à Venise au mois de septembre prochain. La province a été spécialement invitée par le gouvernement italien à prendre part à ce concours scientifique. On a tout lieu de croire que la collection de cartes, minéraux, bois, etc., envoyée par la commission, sera de nature à faire honneur à notre province.

BETTERIAVE A SUCRE.—M. Legru de l'Union Sucrière, offre, dit la *Minerve*, généralement trois médailles, une en or, une autre en argent et une autre en vermeil, pour les trois cultivateurs qui présenteront, à l'exposition de l'automne prochain, les produits de betterave les plus riches en sucre.

Cette démarche de M. Legru prouve une fois de plus l'intérêt que ces messieurs portent à notre pays et à son avancement, elle est propre à stimuler tous ceux qui s'occupent de notre progrès agricole et industriel.

LA STATUE DU CAP TRINITÉ.—La statue colossale de la Ste-Vierge qui est exposée actuellement au Pavillon des Patriotes, près de la porte St-Louis, avait attiré hier soir, un nombre assez considérable de spectateurs. Tout le monde s'accordait à dire que c'est là une œuvre d'artiste. On serait tenté de croire qu'une madone de trente pieds de haut doit présenter un aspect monstrueux qui ne rappelle en rien la figure angélique de la mère de Jésus. Il n'en est rien : les proportions sont si justes, l'ensemble est si parfait, l'expression si douce que la grandeur même de la statue lui donne un cachet de beauté et un relief qu'on ne retrouve que dans les œuvres des

grands maîtres. C'est une conception admirable, et admirablement exécutée. La présence du corps de musique contribuait beaucoup au succès de la soirée. Les spectateurs étaient agréablement surpris de voir l'illumination au feu de Bengale qui fut répétée quatre fois dans le courant de la soirée. L'effet du feu rouge et du feu vert était magnifique. La lumière vive projetée sur la statue semblait lui donner la vie. M. B. Lippens qui s'était chargé de l'illumination, a parfaitement réussi, et les applaudissements ne lui ont pas manqué.

Demain soir, il y aura musique, et grande illumination tous les quarts d'heure, à partir de 8 heures et demie.

FAITS DIVERS

MONTREAL, 19 mai 1881.— Les membres de la police riveraine du gouvernement reçoivent cette année \$1.50 par jour, ce qui est une augmentation de 25 cts comparée aux salaires de l'année dernière.

—L'eau s'est élevée devant la ville de quatre ou cinq pieds depuis samedi dernier. Dans quelques endroits elle est au niveau des quais.

—Hier soir les membres de la Société d'histoire naturelle ont présenté une médaille en bronze au major H. Latour en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus à l'association.

—Une enquête a été tenue hier sur le cadavre de l'enfant de Marie Louise Poisy, âgé de 4½ mois, mort subitement au No 55 rue St-Alphonse. Le verdict du jury a été : Congestion cérébrale.

—Sur le train du chemin de fer du Nord qui est parti hier soir pour Montréal, on a posé le nouveau frein à air amélioré de Westingham.

Si l'expérience est satisfaisante, ce serre-frein sera adopté par tous les trains.

—Le générateur et les lampes incandescentes pour l'éclairage de la gare et des cours du chemin de fer du Nord à Hochelaga, fonctionnent à merveille depuis vendredi dernier. Si l'on a eu quelque interruption dans les courants vendredi dernier, c'était parce que les fils après avoir été réparés, n'étaient pas suffisamment isolés de la terre.

OTTAWA, 19 mai 1881.—

—Durant la semaine expirée le 7 mai les radeaux suivants ont passés par les rapides Joachim, 2 radeaux de 3 364 pièces de bois chacun, appartenant à M. P. White; 1 radeau de 3 200 pièces appartenant à M. M. Thistle et Carswell; 1 radeau de 1 902 pièces appartenant à M. J. B. Clock.

Par les glissoires Coulange il est passé jusqu'au 16 mai, 1 radeau de 1 806 pièces appartenant à M. J. K. Boott, 1 radeau de 1 091 pièces appartenant à M. Robert Grant.

Il est entré dans les estacades de la Gatineau jusqu'au 17 courant 14 466 billes appartenant à M. G. B. Hall & Cie; 5 637 appartenant à M. J. McLaren & Cie, et 6 748 appartenant à M. Gilmour & Cie.

—Un malheureux accident vient de jeter la consternation parmi les membres de l'Union typographique de cette ville en même temps que parmi un grand nombre d'autres personnes. Dimanche dernier, M. T. Grenier, typographe bien connu, allait faire une promenade en voiture sur le chemin de Montréal.

Arrivé au pont jeté sur le ruisseau Green, il ne put que difficilement maintenir l'attelage, et dut même descendre de voiture pour y réussir parfaitement.

Un écart de l'un des chevaux lui aura probablement fait perdre l'équilibre et il sera tombé à la renverse à côté du pont. Ce n'est que lundi matin que son cadavre a été retrouvé; il était suspendu par un pied au dessus de la rivière.

L'enquête a constaté que le malheureux s'était rompu la colonne vertébrale dans sa chute, ce qui a dû produire une mort instantanée.

Le défunt était considéré comme l'un des plus vifs ouvriers qui fussent à Montréal; il n'était âgé que de 25 ans. Ses funérailles ont eu lieu cette après-midi aux frais de l'Union typographique No. 102.—(Du Canada.)

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante la panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cts la bouteille. Québec, 26 janvier 1881—1 an. 113

Le Courrier du Canada, est en vente chez MM. Drouin et frères, libraires, no. 96, Rue St-Joseph, St-Roch, et chez M. F. Bélard, tabac-niste, rue et faubourg St Jean

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrouements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cts la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an. 8

HOLT & DEAN,

COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables,

No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissances, Reçus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 19 Mai 1881.

STOCKS.	Demandé.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	109	107	6
Union.....	97	94 1/2	4
Nationale.....	97	94	5
des Townships de l'Est.....	117	116	7
de Montréal.....	209	209	8
des Marchands.....	128	127	6
de Commerce.....	155 1/2	156	8
d'Ontario.....	102 1/2	102 1/2	6
de Toronto.....	156	156	7
Banque Consolidée.....	20	19	6
Molson.....	114 1/2	114 1/2	6
du Peuple.....	95	93 1/2	4
Jacques-Cartier.....	104	104	5
d'Echange.....	138 1/2	—	—
Association financière d'Ontario.....	103 1/2	103	8
Association financière d'Ontario, ordinaire.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains de Québec.....	150	145	9
du Gaz de Québec.....	108	103	7
des Vapeurs.....	122	120	8
de la Traversée.....	70	68	10
Assurance.....	—	—	—
Royale Canadienne.....	57 1/2	—	5
du Télégraphe de Montréal.....	131	130 1/2	7
du Télégraphe de la Puissance.....	98	—	5
des Chars Urbains de Montréal.....	129 1/2	128 1/2	6
de Navigation Richelieu & Ontario du Gaz, Montréal.....	62	61 1/2	5
141	140	10	—

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à terme.

DÉCÈS

A Montréal, le 17 courant, à l'âge de soixante ans et onze mois, M. Paul Dominique Bruchési, marchand-épicer.

Le défunt était membre de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie.

A Carleton (Baie des Chaleurs), le 16 mai, à l'âge de 69 ans, Sieur Joseph Abier, ancien maître de l'endroit.

CHERMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE

LUNDI, 16 MAI 1881.

Les trains partiront comme suit :

Bulletin Commercial

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 20 mai 1881.

Farine.—Sup. extra, baril, 196. \$5 60 à 5 70

Extra..... 5 50 à 5 65

Forte pour boulanger..... 6 10 à 6 60

Extra du printemps..... 5 45 à 5 50

Superfine No. 2..... 5 10 à 5 20

Fine..... 4 70 à 4 80

Farines en poches, de 100 livres..... 2 80 à 3 20

de seigle en quart..... 5 00 à 5 25

Mais ou blé d'Inde blanc, par 100 livres..... 1 50 à 1 55

Mais ou blé d'Inde jaune, par 100 livres..... 1 45 à 1 55

Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres..... 1 60 à 2 00

Orge par minot..... 0 90 à 1 00

Pois..... 0 95 à 1 00

Fèves le minot..... 1 70 à 1 80

Avoine 32 livres..... 0 44 à 0 45

Son par 100 livres..... 1 00 à 1 00

Gruau par 200 livres..... 5 00 à 5 00

Foin par 100 bottes..... 9 00 à 10 00

Paille par 100 bottes..... 3 00 à 4 00

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 20 mai 1881.

Lard frais par 100 livres..... \$8 50 à 9 00

" frais par livre..... 0 11 à 0 12

" salé..... 0 12 à 0 12

Jambons frais par livre..... 0 10 à 0 10

Jambons "..... 0 12 à 0 13

Lard Mince..... 21 00 à 23 00

" Prime Mess..... 18 50 à 18 50

" Engl. P. Mess..... 18 00 à 18 50

" Extra Prime..... 16 00 à 17 00

Saindoux enseau..... 3 05 à 3 10

Bœufs, Moutons, Etc. Etc.

Québec, 20 mai 1881.

Bœuf 1ère qualité, par 100 livres..... \$9 00 à 10 00

" 2ème..... 8 00 à 9 00

" 3ème..... 4 00 à 5 00

Bœuf par livre..... 0 05 à 0 12

Mouton par livre..... 0 10 à 0 12

Veau..... 0 08 à 0 12

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 20 mai 1881.

Beurre frais par livre..... \$0 19 à 0 20

" salé..... 0 16 à 0 17

Patates par minot..... 0 40 à 0 50

Bœuf par douz..... 0 13 à 0 15

Sucre d'érable par livre..... 0 08 à 0 10

Fromage, par livre..... 0 15 à 0 17

Fruits, Etc.

Québec, 13 mai 1881.

Oranges par caisse..... \$12 00 à 12 00

Citrons..... 5 00 à 6 00

Pommes par baril..... 3 00 à 4 00

Figues en boîte de 2 livres..... 0 10 à 0 10

Oignons par baril..... 3 50 à 3 50

Volailles.

Québec, 20 mai 1881.

Dindes par couple..... \$2 00 à 4 00

Volailles..... 1 00 à 1 25

Oies..... 0 00 à 0 00

Perdrix..... 0 00 à 0 00

Canards..... 0 75 à 1 00

Pigeons la douzaine..... 2 00 à 2 25

Oiseaux blancs la douzaine..... 0 25 à 0 25

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapissiers.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 11 septembre 1880. A

Fauchaises Buckeye

—DE—

COSSITT.

Nouveau modèle avec monture en fer, mouvement rapide, petite section et tirage léger

"BUCKEYE"

Avec monture en bois, anciennes de nou, mais nouvelles dans toutes les vraies améliorations du jour. Coupe 4 pieds et 6 pouces.

Aussi fauchaises à un cheval, en bois ou en fer. Coupe 3 pieds 6 pouces.

N'achetez pas d'autres fauchaises sans aller voir chez les agents de Cossitt, ou chez MM. Hamel & Frère.

P. T. LEGARE,

401 & 403, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec, 11 mai 1881. 191

R. P. VALLEE,

AVOCAT,

BUREAU :—No 74, Côte Lamontagne, [près du B. Hamel & Frère]

RÉSIDENT :—No 108, rue du Roi, St-Roch, [vis-à-vis le Presbytère]

Suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

Québec, 13 mai 1881—3m. 216

A. N. Montpetit,

AGENT PARLEMENTAIRE et d'AFFAIRES,

No 6, Côte Lamontagne,

Sous-sol de la "CHIEN D'OR."

Québec, 23 avril 1881. 190

MAISON ETABLIE EN 1854.

J. F. AREL,

SUCCESEUR de AREL & CIE.

ANNONCE AU PUBLIC, et à ses amis en général, qu'il a transporté son établissement de la rue ST-PAUL, au No 95, rue ST-JOSEPH, et qu'il aura constamment en main un assortiment général et varié de meubles de ménage, consistant en

Meubles de Salon, Chambre à Coucher, Salle à Dîner, Bibliothèques, Etc., Etc.,

Et tout ce qui concerne cette branche d'affaire.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Porte voisine de la Caisse d'Economie et du Bureau de Poste de St-Roch.

Québec, 18 mai 1881—1m. 220

Une rare chance

OFFERTE AU

PUBLIC.

NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante : nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains :

Eau de Vie, Rivière Gandrat, vieux hdy 1879..... \$2 75

do do do do 1872..... 4 25

Genève de Hollande (Gin) John de Kuyper, pur..... 1 75

Vin Blanc (Sherry sec)..... 1 30

Vin Blanc (Amontillado, Sherry très sec) de Caillon, Club Sherry, (goût exquis)..... 4 00

Vin de Malvoisie, pour dessert..... 4 00

do do do en caisse..... 5 00

do Malaga do do..... 1 75

do Oporto do do..... 1 30

do Rouge (Oporto et Marsala)..... \$1 25

Vin de Gengibre, 1ère qualité..... 90

Vin de Quinine par cp. \$6 50. Bouteille..... 60

Whisky, garanti porter 3 gall. dans deux..... 2 00

do do do do un..... 1 90

do d'Irlande (Jus whisky) 5 ans..... 3 50

do de Saïge (Toronto) vieux 7 do..... 2 00

Liquore chataigne, bouteilles d'une pinte (1 litre) Similaire Grande Chartreuse..... 1 00

do Santa Lucia, par bouteille 1 litre..... 40

Bière anglaise Ind. Coope & Co., chopine 4 ans en vente par doz..... 1 75

Bière allemande, Lager Beer, pintes, par doz..... 1 30

THE! THE!! THE!!!

Thé vert et noir, bon goût, bon arôme, par lbs..... 30c

CAFE!!!

Café, Mocha et Java, par lbs..... 40c

do Java do do..... 40c

do Jamaïque do do..... 30c

RAISINS!!!

Raisins de Valence par lbs..... 0 74c

do de Corinthes do do..... 0 74c

Amandes molles, Noix, Avelines, etc.

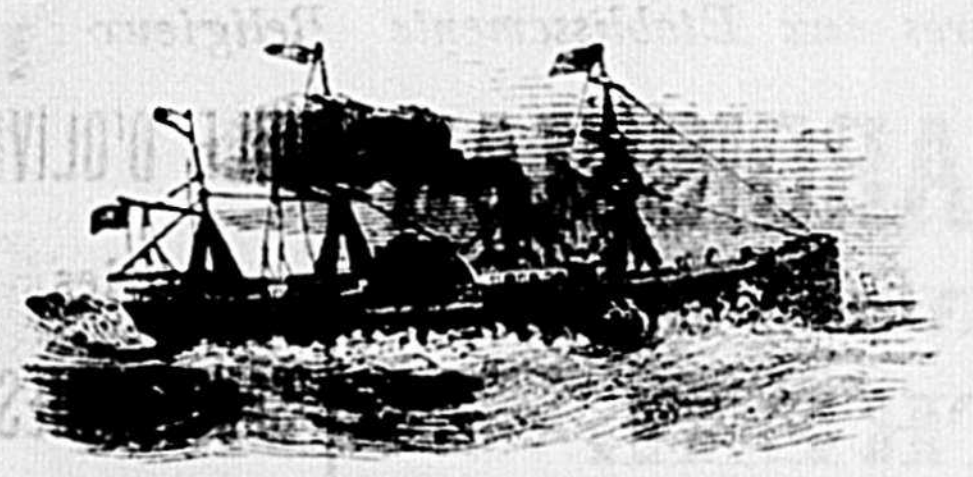
Assortiment de Biscuits des plus variés

La Compagnie de Navigation à Vapeur du ST-LAURENT



Le vapeur "ST-LAWRENCE."

Capt. A. BARRAS
LAISSERA le quai St-André, jusqu'à nouvel ordre tous les MARDI, à 8 HEURES A. M., pour Chicoutimi et Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.
Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, quai St-André.
A. GABOURY.
Québec, 4 mai 1881.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

81-81—Arrangement d'ÉTÉ.—81-81.

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivage pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX.	TONNAGE.	COMMANDEMENTS.
PARISIAN.....	4200	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN.....	4200	Capt. J. Wylie.
CIRASSIAN.....	4200	Capt. J. Wylie.
POLYNESIAN.....	4200	Capt. R. Brown.
COREAN.....	4200	Capt. R. Brown.
GRECIAN.....	3600	Capt. Legallais.
SARMATIAN.....	3600	Capt. A. Aird.
BUNOS AYREAN.....	3600	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
PRUSSIAN.....	3600	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN.....	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN.....	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN.....	3400	Capt. Trocks.
HIBERNIAN.....	3400	Capt. R. N. H.
NOVA SCOTIAN.....	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN.....	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN.....	3150	Capt. Home.
CANADIAN.....	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN.....	2000	Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN.....	2600	Capt. J. Menzies.
WALDESIAN.....	2300	Capt. Stephens.
LUCEAN.....	2800	Capt. Kerr.
ACADIAN.....	1350	Capt. Cabel.
NEWFOUNDLAND.....	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUÉBEC. Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrivant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent.

De Québec :

PERUVIAN.....	7 mai
POLYNESIAN.....	11 "
PARISIAN.....	15 "
SARDINIAN.....	19 "
MORAVIAN.....	23 "
SARMATIAN.....	27 "

Prix du Passage de Québec :

Cabine.....	\$70 et \$80
Suivant les accommodements.	
Intermédiaire.....	\$40.00
Entrepont.....	25.00

Les vapeurs de service de la malle de LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT-JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

NOVA SCOTIAN.....	9 mai
HIBERNIAN.....	13 "
CASPIAN.....	17 "
NOVA SCOTIAN.....	21 "

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine.....	\$20
Intermédiaire.....	15
Entrepont.....	6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUÉBEC, doivent partir de QUÉBEC pour GLASGOW :

BUNOS AYREAN.....	7 mai
CANADIAN.....	11 "
GRECIAN.....	15 "
COREAN.....	19 "
MANITOBIAN.....	23 "

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut obtenir de chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoleon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA' & CIE., Agent. Québec, 2 mai 1881.

Jambons !!!

JAMBONS FRAIS FUMES, HAS DE COTE. ÉPAULES.
J. B. Renaud & Cie
72 à 82, Rue Saint-Paul.
Québec, 4 avril 1881.

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.
Québec, 25 mars 1880.

DE MENAGEMENT



Semoirs, Herses et Rouleaux combinés

CHS. T. COTE & CIE

FABRICANTS ET AGENTS

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André,

QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

- Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux.
- " " en fonte pour deux chevaux.
- " " forgée et oreille d'acier pour un cheval.
- " " réversible pour côteaux, pour un ou deux chevaux.
- " " dite " l'Amie du cultivateur ou charrues à trois sillons.
- Trains auxquel on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates.
- Arrache-patates de la fabrique " Almonte Works."
- Herses circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure.
- Herses en fer en trois et quatre parties.
- Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herses et semoirs.
- Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires.
- Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot.
- Faucheuses. La célèbre " Toronto ou Whiteleys," aussi la " Frost & Wood," nouveau modèle " Buckeye."
- Moissonneuses, de " Toronto ou Whiteleys," aussi de " Frost & Wood," moissonneuses de " Smith Falls."
- Faneuses pour un cheval.
- Moulin à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à scier ronde et de travers mûse par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentes de Whittemore, mûse à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.
- Barattes de " Blanchard " améliorées—Machines pour filer le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre.
- Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac.

Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs ; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boîte 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture.

Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes.
Québec, 8 novembre 1880.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



No. 287, RUE ST. JOSEPH ST-ROCH.

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres, coucher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Québec, 13 septembre 1880—1 an.

ROULETTES A Boule de verre

POUR Lits, Pianos, Orgues et Fournitures

De toute Description.

NOUS attirons l'attention sur ces magnifiques ROULETTES qui surpassent toutes les autres.

Elles se composent de Boule de Verre, d'acier supportées par des grilles de métal de cloche, de fer malicé plaquées et de fer malicé étamées, fabriquées de toute grandeur et de formes convenables au commerce. Elles améliorent l'aspect des meubles et possèdent plusieurs avantages sur les anciennes Roulettes à anneaux. Elles supportent tout le poids du centre, le poids venant directement sur les Boules ; elles sont par conséquent plus durables, et se conservent en bon état, elles ne brisent pas les meubles comme c'est le cas avec les Roulettes à anneaux. Elles ne courent, ni ne soulèvent, ni ne détériorent les tapis, les boules en verre venant directement en contact avec le parquet, et elles se portent dans toutes les directions voulues.

La maladie de NERFS, le RHUMATISME et l'INSOMNIE se guérissent en étendant les lits avec les ROULETTES A BOULES de VERRE, n'étant pas conductrices, elles empêchent l'électricité de se communiquer au corps pendant le sommeil ; par conséquent les personnes qui sont atteintes de maladies causées par la perte de vitalité, reçoivent de grands bienfaits et améliorent leur santé en faisant usage de ces Roulettes.

Nous avons reçu plusieurs certificats attestant les faits ci-dessus mentionnés.

Elles possèdent des qualités inappréciables quant aux Pianos et Orgues. Elles ajoutent naturellement à la douceur et au volume du ton de l'instrument.

Les commerçants pourront les avoir au prix du gros.

A vendre par l'unique agent ici.

R. MORGAN.

Québec, 10 février 1881.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMES. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes endommagées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

Québec, 5 avril 1879.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'hiver—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Laisseront la Pointe Lévis

Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et de St. Jean..... 8.10 A. M. 7.55 A. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 9.30 A. M. 9.15 A. M.

Train de Fret..... 6.45 P. M. 6.30 A. M.

Arrivera à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean..... 8.05 P. M. 7.50 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 3.40 P. M. 3.25 P. M.

Train de Fret..... 5.20 A. M. 5.05 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux parlant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jadis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C de F. Moncton, N. B., 24 nov 1880.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 27 novembre 1880.

Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 7 courant, le steamer de la Traverse quittera

QUEBEC.

A. M. 7.15 Express pour Halifax.

8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup.

P. M. 5.00 Train du marché pour la Rivière du Loup.

7.00 Malles pour l'Ouest.

Les Samedis seulement.—1.30 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.

Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Québec, 11 mai 1881.

669

Graine de semence.

Blé, Avoine, Orge, Pois, Graine de mil, Graine de trèfle

J. B. RENAUD & CIE.,

72 à 82, Rue St-Paul.

Québec, 14 mai 1881.

111

CHAPEAUX

NOUS étalons maintenant un assortiment complet de marchandises.

Nous avons les dernières nouveautés en fait de

CHAPEAUX DE FEUTRE durs et moux

COMPRENANT LE

ET AUTRES VARIÉTÉS.

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 23 mars 1881

1062

HELLO!

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyez \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relire et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits.

Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill.

Québec, 13 avril 1881—3m.

179

Bazar

SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN.

Pour venir en aide à la construction d'une maison pour les Chers Frères du Sacré-Cœur.

DANS le cours du mois de JUILLET prochain, il se tiendra à St-Romuald, un bazar pour venir en aide à la construction d'une maison d'école, tenue par les Chers Frères du Sacré-Cœur, déjà établis dans cette paroisse. Les personnes charitables qui désirent favoriser cette bonne œuvre, pourront remettre les objets qu'elles destinent à ce bazar aux Dames directrices dont les noms suivent :

Messdames Joseph Fortin, Alphonse Gravel, Malcolm Guay, Philéas Jodan, Joseph Lachance, Edward McNaughton, Michael Nolan, Ferdinand Villeneuve, et Demoiselles Ursula Cantin, Éléonore Labrie et Mary Jane Pelletier, toutes de St-Romuald.

ANT. GAUVREAU, ptre, curé, St-Romuald, 9 mai 1881.

Québec, 11 mai 1881.

209

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet,

ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS :—85, RUE D'AGUILON.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

Prix et conditions faciles.

Québec, 12 juillet 1880—1 an

1150

IMPORTATIONS !

1881—PRINTEMPS—1881.

Québec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE DALHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit :—

PREMIER ÉTAGE

(Entrée rue Sous-le-Fort :)

Étoffes à Robes, Soirées, Moires Antiques, etc., Plumes d'Australie,

Fleurs, Rubans, Dentelles, etc., Parapluies, Ententeaux, etc.

DEUXIÈME ÉTAGE :

Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serges, Tweeds Canadiens,

Anglais et Écossais, Chapeaux de Soie, de Paris et de Londres, Chapeaux de Feutre de Christy etc.

Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants, Cois, Cravates, Chemises, de toutes sortes, Casimiers, etc.

TROISIÈME ÉTAGE :

Indiennes, Couteils, Cotons jaunes et blancs, Harrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller

Coton à drap, Couvertures de Laine, Couvre-pieds, etc.

QUATRIÈME ÉTAGE

(Entrée sur la Côte de la Montagne :)

Tapis Bruxelles, Tapisserie, Écossais, Kidderminster Napier, Jute, etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prélatris Écossais, Anglais, Américains et Canadiens.

CINQUIÈME ÉTAGE :

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp Dames, soie et laine, Grétoines, Corniches, Poles et Mains de Cuivre, Cordes et Glants de toutes nuances, etc., etc., etc.

SIXIÈME ÉTAGE :

Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers Peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les

Messieurs du Clergé

ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :

Merinos et Paramatas à soutane, Ceintures avec frange riche et demi-riche, Ornaments d'Églises, Franges, Galons d'Or, fin et d'Or, Galon d'argent fin-fin, Soie noire, Toile fine, (brin rond) etc., etc., etc.

Chasubles, Croix d'ornement, Dames, Soie, etc., etc.

Glands d'or et d'argent, Encens

Le département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Prélatris et des Tapis.

La maison est en ce moment en pourparlers avec un entrepreneur au sujet de la construction d'un ascenseur à vapeur, pour la commodité des visiteurs.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la présumption de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle.

Notre établissement étant à proximité de l'Élévateur qui conduit à la Terrasse Frontenac, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute Ville ; une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,

No 62, COTE DE LA MONTAGNE.

Québec, 3 mai 1881.

Bazar annuel